

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
Année scolaire 2025-2026

École Municipale de Musique
2 rue Maurice Ravel – 37260 Monts
Tél. 02.47.34.11.80 Courriel : ecolemusique@monts.fr

Formulaire à renvoyer complet à l'administration de l'École de Musique
A partir du 14 juin 2025 et dans la limite des places disponibles

La confirmation d'inscription vous sera signifiée dans les meilleurs délais par mail

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance / /

Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

Code Postal :

Tél mobile

Ville : Tél domicile

Tél pro

Courriel@.....
(consulté régulièrement par les parents)

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM et Prénom..... Tél

NOM et Prénom..... Tél

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE pour l'année scolaire 2025-2026

▪ Établissement scolaire fréquenté..... Classe :

PIÈCES À FOURNIR - Cadre réservé à l'administration

Dossier réceptionné le :

Documents obligatoires

- 1 fiche de renseignements (document présent)
- 1 autorisation de droit à l'image
- 1 autorisation de sortie
- 1 attestation de Quotient Familial CAF (pour calcul de la facturation)
- 1 attestation d'assurance (responsabilité civile) pour l'année scolaire 2025-2026

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES DE L'ÉLÈVE

- J'accepte de fournir les renseignements sanitaires concernant l'élève susmentionné
- Je refuse de fournir les renseignements sanitaires concernant l'élève susmentionné
(le refus de fournir les informations sanitaires n'entraîne en aucune manière de conséquences sur la demande d'inscription)

▪ **Allergies :** Alimentaires Médicamenteuses Asthme Autres :

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (traitement médical particulier)

▪ **Antécédents et problèmes de santé :** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation).

Préciser les dates et les précautions à prendre.

▪ **L'élève porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, appareil dentaire...?**

▪ **Recommandations particulières des parents :**

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et j'autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'élève.

CURSUS COMPLET (à partir de 7 ans)

Rappel : Ce cursus comprend obligatoirement 3 unités d'enseignement

Instrument + Formation Musicales (FM) + Pratique collective vocale ou instrumentale (selon le niveau)

- Instrument(s) choisi(s) (par ordre de préférence, 3 choix possibles)

- | | | |
|--|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> FLÛTE TRAVERSIÈRE | <input type="checkbox"/> SAXOPHONE | <input type="checkbox"/> GUITARE CLASSIQUE |
| <input type="checkbox"/> VIOLON | <input type="checkbox"/> PIANO | <input type="checkbox"/> PERCUSSIONS/BATTERIE |
| <input type="checkbox"/> BASSON | | |

NB : La répartition dans les pratiques collectives se fera sur proposition de l'enseignant et décision de la direction.

L'élève dispose-t-il d'un instrument personnel : oui non

Désirez-vous louer un instrument de l'établissement : oui non

→ Instruments disponibles à la location et dans la limite des possibilités du parc instrumental :

- flûte traversière ▪ violon ▪ saxophone (choix à entourer)

INSCRIPTION HORS CURSUS

Les pratiques collectives sont ouvertes aux élèves et aux musiciens amateurs après validation du niveau instrumental par le responsable de l'ensemble instrumental ou vocal.

- Cours de FM (à partir de 7 ans / CE1)
- Ensemble instrumental - Instrument :
- Drumline
- Atelier jazz / Musiques actuelles - Instrument :
- Musique de chambre flûte traversière violon basson
(Après un cours d'essai et sur avis du professeur)
- Chorale enfants (à partir de 7 ans / CE1)
- Chœur adultes
- Ensemble de saxophones
- Ensemble de guitares
- Eveil musical (à partir de 5 ans / Grande section de maternelle)
- Initiation (à partir de 6 ans / CP)
- Parcours personnalisé* (Instrument + pratique collective) Instrument choisi :
*sur demande de l'élève et après décision de la direction (accessible après validation du C2-2 de FM)
non diplômant, 45mn de cours (si cycle 1 validé)

INSCRIPTION PARCOURS ADULTES

(à partir de 18 ans)

Rappel : Ce cursus comprend obligatoirement 2 unités d'enseignement

Instrument (30mn en cycle 1 / 45mn en cycle 2) + **Pratique collective vocale ou instrumentale** (incluant une sensibilisation à la FM ou non)

- Instrument(s) choisi(s) (par ordre de préférence, 3 choix possibles)

FLÛTE TRAVERSIÈRE

SAXOPHONE

GUITARE CLASSIQUE

VIOLON

PIANO

PERCUSSIONS/BATTERIE

BASSON

- Pratique collective choisie

Ensemble instrumental - Instrument :

Atelier jazz / Musiques actuelles - Instrument :

Musique de chambre

flûte traversière

violon

basson

(Après un cours d'essai et sur avis du professeur)

Chorale adultes

Ensemble de saxophones

Drumline

Ensemble de guitares

IMPORTANT

Avant de procéder à votre inscription ou celle de votre enfant, nous vous invitons à lire attentivement les observations ci-dessous, concernant notamment **la nécessaire assiduité aux cours, le travail à fournir, et le respect de l'ensemble des dispositions en vigueur.**

- I. Tout élève inscrit à l'EMM s'engage à suivre avec assiduité et ponctualité l'ensemble des cours, et ce, dès la date officielle de reprise fixée par l'établissement.
- II. Cette assiduité s'entend sur l'ensemble des disciplines suivies : formation musicale, enseignement instrumental, disciplines collectives chorales ou instrumentales, projets interdisciplinaires, concerts, et auditions.
- III. L'élève majeur (ou bien le représentant légal de l'élève mineur) est tenu dans la mesure du possible de signaler au plus vite son absence par courriel ou par téléphone à la direction.
- IV. A l'issue d'une période d'essai allant jusqu'au début des vacances de la Toussaint 2025, les éventuelles demandes de désistement, pour être prises en compte, devront faire l'objet d'une notification par courrier ou courriel adressé à la direction de l'EMM.
- V. Aucun remboursement ne peut être envisagé en cas de désinscription au-delà de la date mentionnée ci-dessus.
- VI. Les montants des frais de scolarité acquittés par les familles sont votés par le Conseil Municipal. Ils représentent une participation partielle, soit 1/5^{ème} du coût réel et sont annuels. En cas de désinscription en cours d'année et au-delà de la période d'essai précisée au paragraphe IV, aucune facturation au prorata des cours suivis ne sera possible et aucun remboursement également.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'École de Musique de Monts (consultable sur le site internet de la ville, par voie d'affichage ou sur demande auprès de la direction de l'EMM) et m'engage à le respecter ainsi que le Règlement des études.

Autorisation de sortie sans le responsable légal (mineur):

J'autorise Je n'autorise pas

mon enfant à repartir seul ou non accompagné par le représentant légal à l'issue des cours ou des répétitions.

Autorisation de captation et de diffusion d'image :

J'autorise Je n'autorise pas

la ville de Monts à publier mon image et ma voix (photos, vidéos, bandes sons...) en vue d'une diffusion dans les différents supports de la commune qu'ils soient matériels (revues municipales et documents de communication) et immatériels (numériques et sites internet).

L'autorisation de capter et de diffuser mon image et ma voix est valable pour une durée de 5 années.

Protection des données :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique soumis votre consentement destiné la gestion de l'inscription ou de la réinscription des élèves de l'EMM et l'évaluation des politiques publiques. Le recueil de ces données est obligatoire l'exception des données sanitaires. Ces informations sont l'usage exclusif des services municipaux concernés. Les données relatives la facturation sont également transmises au Service de Gestion Comptable.

Les renseignements sanitaires des élèves sont collectés de façon facultative afin de pouvoir les transmettre aux services de secours, en cas de problème de santé qui surviendrait au sein de l'EMM et nécessiterait une intervention de secours ou médicale. Ils sont collectés sur la base de votre consentement. Ils sont l'usage exclusif des services municipaux et transmis, le cas échéant, aux services de secours intervenants.

Les données à caractère personnel seront conservées durant toute la scolarité de l'élève au sein de l'établissement.

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'effacement et de portabilité des données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la Protection des Données par courrier en écrivant à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville – 2 rue Maurice Ravel – 37260 MONTS ou à l'adresse électronique suivante : contact@monts.fr. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.



Signature de l'élève :

Le

Signature du représentant légal de l'élève mineur :